

PROJET DE SEQUENCE 3^{ème} : FEMMES ET HOMMES DANS LA SOCIETE DES ANNEES 1950 A 1980

Objectifs nouveaux programmes

Thème 3 Françaises et Français dans une République repensée

- Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques – **HIST. MIXTE**

Enjeu d'enseignement : Dans la seconde moitié du 20^{ème} , la société française connaît des **transformations décisives** : place des femmes, nouvelles aspirations de la jeunesse, développement de l'immigration, vieillissement de la population, montée du chômage. Ces changements font **évoluer le modèle social républicain**.

Objectifs pédagogiques et didactiques:

- Faire travailler les élèves **par groupe** sur les transformations sociales et culturelles en France et les réponses politiques entre les années 1950 et 1980
- Etudier quelques exemples **d'adaptation de la législation aux évolutions** de la société en utilisant **des vidéos de l'INA**. Comprendre certains enjeux du débat politique et les **modalités de l'exercice de la citoyenneté** en France avec des prolongements en EMC.
- Proposer un **parcours pédagogique différencié** entre les groupes et au sein du groupe pour aboutir à une production personnelle avec Prezi.
- Elaborer une synthèse commune sous forme de **schéma systémique** avec Cacoon ou de carte mentale (MindMap avec Gmail).

TRAME DE LA SEQUENCE

Etude de cas par groupe : Femme – jeunesse- immigration.

1- Trouver un fil conducteur commun chaque étude de cas

« **Changer de modèle ?** » est le fil rouge de chaque étude.

Groupe n°1 : La place des femmes dans la société française (à travers le monde du travail, la maîtrise du corps et la politique).

Groupe n°2 : La place des jeunes (revendications et profils, naissance et structuration d'une culture jeune, réponse politique aux aspirations).

Groupe n°3 : L'immigration dans la société française (profils et motifs de l'immigration, condition de vie des immigrés et perception).

2- Objectifs :

a) Rendre compte des mutations décisives qu'a connu la société française dans la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle (contexte, transformations, acteurs et impacts) à travers l'étude de la place des femmes/jeunes/immigrés.

En quoi la société civile impacte sur la redéfinition d'un modèle social républicain ? En quoi la loi arrive à répondre aux besoins de la société et à s'adapter aux transformations ? Quels sont les débats et enjeux qui émergent de ces nouveaux modèles ?

b) Solidification et vérification de l'ensemble des compétences du cycle 4 :

Compétences travaillées et lien avec le socle :

- Se repérer dans le temps (situer un fait dans une époque donnée, mettre en relation les faits, identifier des continuités et des ruptures au sein de la chronologie). Socle 1,2,4
- Analyser et comprendre un document : identifier le document, extraire des informations pertinentes, confronter des documents, utiliser des ressources pour expliciter le sens du document.
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués : se poser des questions à propos d'une situation historique, construire des hypothèses d'interprétation. Socle 1,2
- S'informer dans le monde du numérique : connaître et utiliser différents systèmes d'information, trouver, sélectionner et exploiter des informations, exercer son esprit critique en comparant les données à celles qu'on peut tirer de documents d'un autre type. Socle 1,2,3
- Pratiquer différents langages : écrire pour construire sa pensée, pour argumenter et pour échanger, s'exprimer à l'oral, réaliser des productions graphiques, un diaporama. Socle 1,2,4
- Coopérer et mutualiser ; organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une production collective, négocier une solution commune pour la production finale, apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives. Socle 2,3

Socle :

1 = Les langages pour penser et communiquer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit et les langages informatiques.

2 = Les méthodes et outils pour apprendre (la recherche d'une organisation du travail personnel, la coopération et la réalisation d'un projet, l'aptitude à mener une démarche de réflexion et de traitement de l'information et à mobiliser différents outils numériques pour comprendre autant que créer des documents).

3 = La formation de la personne et du citoyen par l'exploitation de ses facultés, l'aptitude à la réflexion et au discernement en groupe, le sens de l'initiative et de l'engagement.

3- Elaborer des scénarios pédagogiques différents :

a) Au moment de la constitution du groupe :

4 thèmes	Groupes thématiques
Groupe 1	La place des femmes
Groupe 2	Les revendications de la jeunesse
Groupe 3	L'immigration
EPI	Le chômage (Monde économique et professionnel)

Sous-thèmes	Sous groupe 1	Sous-groupe 2	Sous-groupe 3
LES FEMMES <u>Groupe 1</u>	La place des femmes dans la sphère professionnelle	La place des femmes dans la sphère privée	La maîtrise du corps, une révolution silencieuse ?
LA JEUNESSE <u>Groupe 2</u>	L'émergence d'une culture jeune	Mutations de la jeunesse	Un renouvellement du rapport de la société à la jeunesse ?
L'IMMIGRATION <u>Groupe 3</u>	Les travailleurs	Les conditions de vie	L a p o l i t i q u e d'immigration en France
LA MONTEE DU CHOMAGE <u>Groupe 4 / EPI</u>	La crise économique	L'adaptation du rapport au travail	La crise comme horizon d'attente ?

b) Au moment de la séance en salle informatique : On peut aider les élèves plus en difficulté en leur donnant un questionnaire guidé ou un tableau de sélection et de hiérarchisation des idées.

	Femmes	Jeunesse	Immigration
Situation antérieure à la loi – Contexte			
La loi et le besoin auquel elle répond	Légalisation de l'avortement	Abaissement de la majorité	Fin de l'immigration économique
Acteurs			
Transformations- Impacts			
Appropriations – Nouveaux enjeux (EMC)			

c) Sur la production collective : choix d'outils numérique pour une prez animée
 Même structure = **mettre en évidence les transformations sociales et culturelles, les ruptures et les continuités, les acteurs de ces transformations, les réponses politiques, les conséquences (redéfinition d'un modèle et leurs diffusions).**

Restitution en classe entière

1- Chaque groupe réalise une présentation animée et la présente.

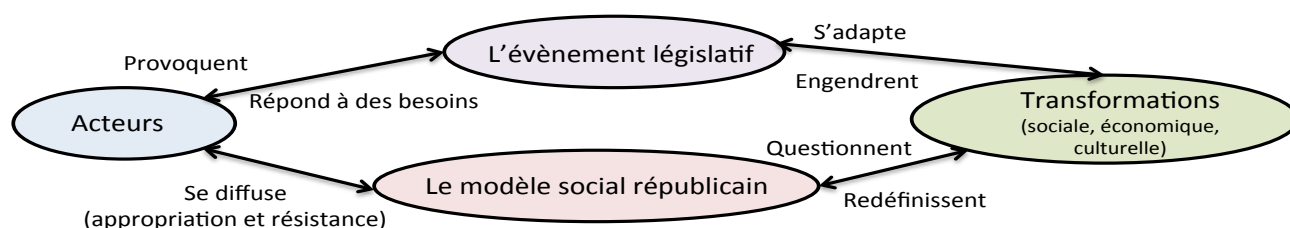
Souligner les nécessaires inter-connexions entre les différents champs où se jouent des crises et des recompositions et tenter de croiser les regards des contemporains.

PREZI : Alors que dans un diaporama traditionnel, les éléments se succèdent comme autant de points à évoquer, avec Prezi, la fluidité de l'animation renforce l'idée de narration et de construction du discours. Ainsi, il ne s'agit plus de présenter des éléments d'information mais de construire des articulations entre ces éléments. Les effets visuels, le mouvement de caméra choisi, les fonds utilisés permettent de pouvoir hiérarchiser de manière beaucoup plus visible les idées mises en avant dans le discours. Même si ces fonctions étaient déjà partiellement présentes dans les outils traditionnels notamment avec les fonctions de surlignage ou de grossissement ponctuel d'un élément, celles-ci étaient relativement limitées. Les possibilités de multiplication des niveaux (vision micro/vision macro) augmentent le sens de la hiérarchisation des idées.

2- Une mise en commun est guidée par l'enseignant et prend la forme d'un schéma systémique et/ou une carte synthèse.

a) Outil CACOO.

Cacoo permet la collaboration en temps réel : les modifications des utilisateurs apparaissent en temps réel. L'objectif est de créer un schéma systémique dans lequel les interactions entre les acteurs, la loi, les transformations et l'évolution du modèle social républicain apparaissent et sont soumises à questionnement.



b) Carte mentale : Mind map (Google) ou Framindmap.

Framindmap est un logiciel libre et gratuit, utilisable en ligne, par tous et sans installation et les cartes peuvent être partagées.

L'objectif est de créer et partager une carte mentale. En classe entière et sous forme dialoguée on réalise un brainstorming autour de la problématique du chapitre (transformations, enjeux sociaux et culturels, réponses politiques) et on amorce les prolongements en EMC.

Repenser la place des femmes au sein de la société

La vision de la femme conforme à l'ordre social et moral bati depuis le XIX s'est effondré dans la 2^{ème} moitié du 20^{ème}. Des lois ont permis la redéfinition de la place des femmes dans les sphères publique et privée. Elles ont entraîné l'accélération et l'adoption dans les esprits et dans les faits de nouveaux modèles sociaux et culturels.

PLAN DE L'ETUDE DE CAS : Les femmes et l'apparition de nouveaux modèles

- 1) La redéfinition de la place des femmes dans le monde professionnel.
- 2) Les femmes en scène pour plus d'autonomie.
- 3) La maîtrise de son corps, une révolution silencieuse ?

INA : LES FEMMES DANS LA SOCIETE FRANCAISE (Jalons pédagogiques)

<http://fresques.ina.fr/jalons/parcours/0004/les-femmes-dans-la-societe-francaise-depuis-1945.html>

Il est possible d'ajouter :

- Documents complémentaires « Prolongements »

- Chronologie :

1944 : Droit de vote des femmes

1947 : Germaine Poinso-Chapuis est la première femme nommée ministre

1965 : L'épouse peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari

1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception

1970 : Autorité parentale partagée

1971 : "Le Nouvel Observateur" publie le manifeste de 343 femmes déclarant avoir subi un avortement

1972 : Loi posant le principe de l'égalité des salaires

1974 : Création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine, confié à la journaliste Françoise Giroud

1975 : Loi Veil sur la légalisation de l'IVG. Instauration du divorce par consentement mutuel.

1981 : Création du ministère des droits de la femme

1983 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes

1991 : Edith Cresson, première femme Premier ministre

1992 : Loi créant le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail

2000 : Loi sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives

GROUPE 1 : Le travail des femmes.

Il faut attendre les années 1960 et 1970, malgré l'inscription dans le préambule de la Constitution de 1946 du principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, pour que des mesures législatives permettent une véritable émancipation féminine dans le travail. Les femmes obtiennent ainsi en 1965 le droit d'exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari, et le 22 décembre 1972, une loi pose le principe de l'égalité de rémunération pour les travaux de valeur égale entre les hommes et les femmes. De même, la loi Roudy du 13 juillet 1983 (du nom de la ministre des Droits de la femme de 1981 à 1986, Yvette Roudy) interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.

a) Le travail des femmes en France de 1914 à 2000 (2mn23)

Rétrospective des avancées ayant permis l'accès des femmes au travail depuis 1914, au moment où la levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes va être adoptée par l'Assemblée nationale en novembre 2000.

28 nov 2000 - 03m 40s - Fiche (01093)

QUESTIONNAIRE

1) Présentez le document.

2) Pourquoi les femmes investissent-elles le marché du travail pendant la Première Guerre mondiale ? Dans quels secteurs se mettent-elles à travailler ?

3) Que supprime la loi de 1946 ? En quoi est-ce une avancée vers l'égalité hommes-femmes ?

4) En 1965, la loi dit que les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'accord de leur mari. Qu'est-ce que cela sous-entend sur le statut de la femme à cette époque ?

5) En quoi la légalisation de la contraception en 1967 est-elle une avancée pour les femmes dans le domaine de la vie active ? Qu'est-ce qui le montre, sur les banderoles dans les manifestations ?

6) Que promulguent les lois de 1972 et 1983 ? D'après le reportage, est-ce que dans les faits l'égalité professionnelle est acquise pour les femmes ?

b) L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La Loi Roudy - 09 mars 1983 - 01m 39s - Réf. 01091

Le 3 mars 1983, Yvette Roudy, ministre déléguée chargée des Droits de la Femme, présente un projet de loi visant à instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Une première séquence détaille de manière pédagogique les mesures envisagées par ce texte. Dans une seconde séquence, c'est la ministre déléguée chargée des Droits de la Femme, filmée à son bureau, qui souligne les enjeux de son texte. Lien avec le projet de loi anti-racisme.

Présentation du document	
Contexte historique	
Place des jeunes dans la société	
Quelles revendications ?	
Quelle réponse politique/législative ?	
Les acteurs de ces transformations	

Flora Maldant

GROUPE 2 : Les femmes se mettent en scène pour plus d'autonomie.

a- Les mouvements dans la société civile.

Appel du MLF à la grève des femmes - 09 juin 1974 - 03m 07s - Fiche (01087)

Lors d'un rassemblement en juin 1974, des militantes du Mouvement de libération des femmes appellent à une grève des femmes contre les "tâches domestiques et sexuelles".

Le Mouvement de Libération des Femmes (nom donné au mouvement par analogie avec le Women's' Lib américain) se constitue en 1969 à partir d'un groupe d'étude universitaire et de militantes venues de la gauche démocratique. Il se signale en 1971 par des actes symboliques (dépôt d'une gerbe de fleurs à "la femme du soldat inconnu"). Le MLF lutte pour la reconnaissance de la place des femmes ; ainsi, la mobilisation pour l'avortement et la contraception libres, la journée de dénonciation "contre les crimes commis contre les femmes" (1972), l'appel à la grève des femmes contre les tâches domestiques et sexuelles (1974), l'intervention dans le domaine juridique (par la Ligue des droits des femmes, 1974), la création de "SOS femmes battues", etc. Le MLF est aussi un lieu de rencontre où se forge une identité collective. Par sa forme originale d'organisation, la variété de ses formes d'intervention et sa façon de traiter des oppressions, il a profondément modifié le paysage politique de la décennie.

Questionnaire :

1) Présentez le document.

2) Pourquoi, en 1974, les femmes du MLF appellent-elles à la grève ? Comment la première femme interviewée qualifie-t-elle la société ?

Pour aller plus loin : le Mouvement de Libération des Femmes

3) Quelles sont les premières réponses des femmes à la question " Vous faites la grève de quoi, exactement ? "

4) Que veulent dénoncer les femmes en faisant la " grève des services sexuels " ?

5) Quel est l'espoir porté par la grève des femmes d'après la troisième militante ?

6) Que déplore la quatrième militante, à propos des femmes ministres ?

a- Les femmes en politique : Meeting sur les femmes d'Arlette Laguillier.

02 mai 1974 - 01m 25s - Réf. 00135

Au cours d'un meeting de campagne, Arlette Laguillier, candidate à l'élection présidentielle de 1974, évoque le statut de la femme et critique les grands partis de gauche.

Elles sont innombrables, les femmes que scandalisent la situation qui leur ait faite dans cette société. Le fait que les femmes soient exclues de la vie politique et reléguées au travail, aux emplois les moins qualifiés et les moins payés. Elles sont innombrables celles qui s'indignent parce qu'une assemblée d'hommes prétend s'arroger le droit de décider pour elles si elles peuvent avoir ou pas le droit d'interrompre une grossesse non désirée. Elles sont innombrables aussi celles qui ressentent le fait que non seulement la droite mais aussi les partis de gauche ne s'intéressent à leur sort qu'en période électorale et que pour essayer de gagner quelques voix.

GROUPE 3 : La maîtrise de son corps : une révolution silencieuse.

a) La contraception.

10ans après la loi Neuwirth - 10 février 1977. 2mn 55

Dix ans après l'adoption de la loi Neuwirth sur la contraception, les méthodes contraceptives se sont largement répandues.

Dans les années 1960 la revendication de la maîtrise de son corps par la femme, et plus particulièrement de la légalisation de la contraception, se développe. Le Mouvement français pour le Planning familial, créé en 1956, milite ainsi pour l'usage des moyens de contraception modernes, tels que la pilule, découverte en 1953, ou le stérilet, élaboré en 1963.

Le 28 décembre 1967, après des débats passionnés, les députés votent la loi Neuwirth, du nom du député qui l'a proposée, Lucien Neuwirth qui autorise la vente de la pilule sous contrôle médical et pharmaceutique.

La mise en œuvre de la loi est longtemps retardée, le dernier décret d'application de la loi n'étant publié qu'en 1972. Ce n'est qu'à partir de cette date que se généralise dans les pharmacies la vente de produits contraceptifs. La pilule connaît dès lors un essor assez rapide, puisque si seules 6% des femmes en 1972 l'utilisent, elles sont 12% en 1973 et 24% en 1975. Une nouvelle loi votée en décembre 1974 complète la loi Neuwirth : la pilule est désormais remboursée par la Sécurité sociale, et peut être délivrée aux mineures sans l'autorisation de leurs parents.

b) Débats parlementaires autour de la loi de 1975 sur l'IVG

Loi sur l'IVG : 13 décembre 1974 - 1mn58. 00139. Elle montre que la liberté du corps des femmes, hautement symbolique est l'un des plus difficiles à adopter par les hommes.

Le 17 janvier 1975, enfin, après des années d'intense mobilisation des femmes en France et grâce aux efforts de Simone Veil, ministre de la Santé, est promulguée une loi autorisant sous certaines conditions l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Votée pour cinq ans, la loi sur l'IVG devient définitive en décembre 1979. À partir de 1982, l'IVG est remboursée par la sécurité sociale ; la « pilule du lendemain » (IVG par médicament) est mise sur le marché en 1988.

c) Etude de l'indice cononcturel de fécondité (Source : recensement de l'INSEE).

Interprétation : Baisse entre 1970 et 1990 du à la légalisation de la contraception et son passage dans la vie quotidienne des françaises (indice 247 à 178 en 1990) . Ces innovations changent l'âge auquel les femmes choisissent d'avoir des enfants.

PROLONGEMENTS POSSIBLES :

Manifeste procès de Bobigny (59 s) : En 1971 paraît dans la presse le manifeste des « 343 avortées » dont la plupart sont des femmes connues, comédiennes, avocates, écrivains, etc.. A cette date, en France, la contraception et sont interdits et relèvent d'une loi de 1920 qui assimile la contraception à l'avortement et ce dernier à un crime passible de la cour d'assises.

MISE EN COMMUN DU GROUPE SUR LES FEMMES

Les élèves se regroupent et échangent leurs informations pour organiser leurs idées et présenter le bilan de leurs études.

1) Chaque sous groupe réalise un bilan de son étude. – 30 minutes

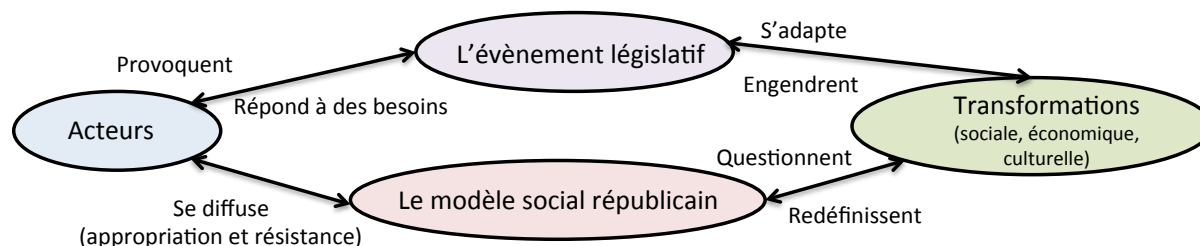
Texte (Exemple du groupe n°3)

Après l'émancipation politique et sociale, " l'émancipation sexuelle " apparaît comme l'ultime et décisif combat contre l'assujettissement social et culturel des femmes. La loi Neuwirth, en 1967, autorise l'utilisation des moyens contraceptifs (vidéo" La contraception en France dix ans après la loi Neuwirth "). Le combat pour le droit à l'avortement, dont la pratique est sévèrement réprimée depuis une loi de 1920, est fortement médiatisé au début des années 1970 : le 5 avril 1971, le magazine Le Nouvel Observateur fait paraître une pétition, le " Manifeste des 343 ", où 343 femmes déclarent avoir subi un avortement, s'exposant ainsi à des poursuites pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement (polycopié) ; et en 1972, le Procès de Bobigny, où une jeune fille est jugée pour avoir avorté clandestinement à la suite d'un viol, donne lieu à des manifestations de soutien. A la suite de débats houleux, l'avortement est finalement légalisé par l'Assemblée nationale, le 20 décembre 1975, pour une période probatoire de cinq ans, terme au bout duquel il sera définitivement autorisé, en 1979. Ces différents projets, loin de faire l'unanimité, suscitent toujours des polémiques.

OU Tableau = Acteurs / Besoins, attentes / Lois / Conséquences

LES EVOLUTIONS LEGISLATIVES :	
La (les) loi(s)	La diffusion de la contraception et le droit à l'avortement sont des phénomènes historiques majeurs du 20ème.
De nouvelles pratiques encadrées par l'Etat et initiées par des acteurs divers	Une évolution qui répond aux besoins des femmes de contrôler leur fécondité.
CONSEQUENCES :	
Les modes de vie changent et les mentalités aussi	Les femmes choisissent librement d'avoir un enfant et le moment où elles veulent en avoir.
➤ La redéfinition d'un modèle culturel	La différence entre sexualité et procréation est affirmée. Ces lois bouleversent les structures familiales.
➤ La diffusion de ce nouveau modèle familial dans le temps et l'espace	Un processus d'appropriation mais des débats permanents d'ordre social et éthique sur la sexualité et la reproduction

OU Schéma systémique



2) Les élèves des trois sous groupes organisent une présentation commune.

ETUDE : Les jeunes : un nouveau modèle culturel ?

Au cours du XX^e siècle, la jeunesse s'affirme dans les représentations collectives comme une période clairement identifiée entre l'enfance et l'âge adulte. L'affirmation de la jeunesse est liée à la reconnaissance sociale d'une classe d'âge et se traduit également par la revendication d'une culture spécifique.

Conséquence de l'émergence de la culture de masse, cette « culture jeune », d'abord musicale, ensuite cinématographique et audiovisuelle, est l'un des aspects les plus marquants de l'histoire culturelle du monde occidental dans la seconde moitié du XX^e siècle au même titre que l'émergence de la « culture de masse ». (Siècles. Revue du centre d'histoire, « espaces et cultures », La "culture jeune", objet d'histoire ? Mathias Bernard)

Support INA : thème économie et société / Vie sociale / Jeunesse (par liste)

PLAN DE L'ETUDE DE CAS

GROUPE 1 : Naissance et affirmation de "la culture jeune"

GROUPE 2 : Crises des jeunes et mutations de la jeunesse (années 1960-70)

GROUPE 3 : Le renouvellement des rapports entre la société française et ses jeunes (1970-1980)

GROUPE 1 : Naissance et affirmation de "la culture jeune" (années 1960-1970)

Caractéristiques de la culture jeune, productions culturelles, moyens de diffusion et de réception de cette culture, construction d'une image uniforme. Les symboles et les valeurs de cette culture jeune. + Photos blouson noir, mini jupe...

a) Les codes musicaux.

Le mouvement Yéyé. -30 mai 1961 - 03mn 14

Historiquement, le mot "yéyé" apparaît pour la première fois sous la plume du sociologue Edgar Morin, dans un article publié dans le journal *Le Monde*.

Néologisme construit sur le redoublement de l'onomatopée anglo-saxonne "yeah" ponctuant nombre de chansons rock de l'époque, le mot "yéyé" - passablement péjoratif à l'origine (il s'agissait à travers lui de dénoncer l'inanité d'une "sous culture" jeune vide de sens) - fut très rapidement repris et récupéré par les acteurs du mouvement qu'il entendait dénoncer, et servit bientôt à regrouper et définir tout un groupe d'artistes.

Flora Maldant

b) Les codes vestimentaires.

L'apparition de la minijupe - 30 avril 1966 - 02m 04s

Au cours des années 1960, la jeunesse du "baby-boom" commence à exister comme entité autonome. Une véritable consommation de masse propre aux jeunes prend alors son essor, visible par exemple sur le plan vestimentaire

Le jean connaît en particulier un formidable essor dans la jeunesse, et ceci dans tous les pays occidentaux. La minijupe suit la même voie. Créée par la styliste anglaise Mary Quant à Londres en 1965, elle apparaît comme un vêtement non-conformiste : la ligne de cette jupe s'arrête au-dessus du genou, brisant ainsi un tabou. La presse parle de collection révolutionnaire, et le mot "minijupe" fait son entrée dans les dictionnaires français dès 1966.

La minijupe connaît dès lors un succès phénoménal, développant une nouvelle mode vestimentaire et devenant l'emblème d'une génération de jeunes femmes. Elle apparaît de fait comme un symbole de liberté et de pleine appropriation de leurs corps par les femmes, qui n'hésitent désormais plus à dévoiler leurs jambes.

GROUPE 2 : Crises des jeunes et mutations de la jeunesse (années 1960)

Moments de tension et de rupture, la jeunesse comme nouvelle force sociale, base d'acteurs politiques. Les questionnements de la jeunesse et la revendication d'une identité. Affirmation d'une jeunesse politisée ?

a- La révolte étudiante au quartier latin. 15 mai 1968. 9mn

Depuis la création du mouvement du 22 mars 1968 à l'université de Nanterre, la mobilisation étudiante n'a pas cessé : le 2 mai, alors que les cours ne sont plus assurés, le Doyen de la Faculté des lettres décide de fermer les locaux. Mais le mouvement, bloqué à Nanterre, quitte la banlieue et se transporte au cœur de la capitale, à la Sorbonne. Le 3 mai, la cour de l'université parisienne est occupée par les Nanterrois, qui sont évacués par la police à la demande du recteur d'Académie : 500 étudiants sont interpellés et quelques-uns incarcérés. Cette répression virulente déchaîne la colère des étudiants qui réclament la libération de leurs camarades, et une première nuit de violences secoue la capitale. ce reportage des Actualités Françaises revient sur les événements qu'il suit chronologiquement pour tenter de donner du sens à une actualité qui s'accélère jour après jour. Ces 9 mn constituent une rétrospective de la semaine, chaque jour est identifié par un carton qui l'isole de la séquence suivante. Après une nuit des barricades particulièrement violente dans la nuit du 10 au 11 mai, les syndicats appellent à la grève générale le 13 mai : le mai des étudiants devient alors un mouvement social marqué par des grèves dans les entreprises. La situation échappe de plus en plus au pouvoir politique.

b- La dissolution de l'assemblée nationale le 30 mai 1968. 2mn23

Charles de Gaulle déclare rester au pouvoir, maintenir le premier ministre en fonction, mais il fait également connaître sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections législatives. Demandant un soutien explicite à l'opinion publique, il avertit que de nouvelles mesures répressives seront utilisées en cas de besoin.

Cette intervention permet à Charles de Gaulle de reprendre la main dans une crise qui semblait lui échapper. L'organisation de nouvelles élections (les 23 et 30 juin) place au centre de l'actualité politique la procédure démocratique et permet de reléguer à

GROUPE 3 : Le renouvellement des rapports entre la société française et ses jeunes (1970-1980)

Evolution et pluralité du regard porté par les adultes sur la jeunesse, prise en compte législative de nouvelles aspirations, résistances internes et résistances externes à une culture jeune La prise en compte des aspirations de la jeunesse dans les débats de société.

a- L'abaissement de l'âge de la majorité ;

8 juillet 1974 – 02mn 69

Dès son élection à la présidence de la République, l'une des premières mesures que prend Valéry Giscard d'Estaing est de proposer l'abaissement de l'âge de la majorité électorale et civile de 21 à 18 ans. Ce projet est voté par l'Assemblée nationale à l'unanimité moins une voix dès le 25 juin 1974, puis par le Sénat le 28 juin, et la loi est promulguée le 5 juillet 1974.

b- Les emplois jeunes.

14 juin 1983 – 2mn 17 Alors que les jeunes constituent la catégorie la plus touchée par le chômage, le gouvernement décide d'adopter en 1983 des mesures pour tenter de mieux les insérer sur le marché du travail. (Lien avec le groupe sur le chômage)

Flora Maldant

MISE EN COMMUN DU GROUPE SUR LES JEUNES

Les élèves se regroupent et échangent leurs informations pour organiser leurs idées et présenter le bilan de leurs études.

1) Trace écrite possible par sous-groupe :

Présentation de la forme du documentaire : Durée, nom du réalisateur, montage, son, musique, graphisme, commentaires...)	
Contexte historique :	
Quelle jeunesse ? Quel portrait de la jeunesse ?	

2) Les élèves réalisent un bilan commun réunissant les idées des trois sous groupes.

	Contexte	Les pratiques culturelles	La place des jeunes dans la société
Groupe 1 Les années 1950-1960			
Groupe 2 Mai 68			
Groupe 3 Les années 1970-1980			

3) Ils réalisent une présentation animée de leur étude via PREZI.

L'immigration : le modèle républicain d'intégration en débat

Compétences :

- Analyser et critiquer un document vidéo
- Appréhender l'histoire de l'immigration en France en découvrant les causes de cette immigration mais aussi les différents visages des migrants
- PROLONGEMENT EMC : Comprendre au sein de la République française, les enjeux politiques et citoyens qui s'inscrivent autour de l'accueil de la population immigrée

L'histoire de l'immigration en France après 1945

Depuis le XIXe siècle, la France accueille une nombreuse population immigrée sur son sol. La demande de main-d'œuvre est forte depuis la révolution industrielle et la natalité est en baisse. Dans les années 1930, les étrangers représentent déjà 7% de la population totale. Si la Seconde Guerre mondiale a provisoirement fait cesser l'immigration, celle-ci reprend très rapidement avec les besoins de la reconstruction. L'Etat met d'ailleurs en place l'Office national de l'immigration (Oni) le 2 novembre 1945 pour contrôler les flux migratoires mais aussi pour les encourager, certains travailleurs étant directement recrutés dans leurs pays d'origine. Les Italiens restent la nationalité étrangère la plus importante après-guerre (629 000 en 1962), mais ce sont ensuite les travailleurs de la péninsule ibérique qui progressent le plus : les Espagnols passent de 289 000 en 1954 à 607 000 en 1968 ; les Portugais sont 20 000 en 1954 et 759 000 en 1975. Ces derniers représentent à cette date 22% de la population étrangère en France, soit la première minorité. Après eux, viennent les Algériens qui sont 711 000 en 1975. La question des Algériens est particulière puisqu'ils sont Français jusqu'en 1962 (l'Algérie colonisée est composée de trois départements français jusqu'à son indépendance) et bénéficient donc jusqu'à cette date de conditions particulières de circulation et ne passent pas par l'Oni.

Après l'indépendance de l'Algérie, des accords sont signés entre la France et l'Algérie pour fixer des contingents de travailleurs algériens. L'accord du 27 décembre 1968 prévoit un contingent de 35 000 entrées annuelles, ramenées ensuite à 25 000 en 1972. Une fois en France, les Algériens ont neuf mois pour trouver un emploi. S'ils y parviennent, ils reçoivent un certificat de résidence établi pour cinq ans.

La population immigrée représente 7% de la population active en 1975. Elle travaille majoritairement dans le secteur secondaire : bâtiment, travaux publics et industrie. Ils sont aussi nombreux dans l'agriculture. Ils occupent majoritairement des emplois peu qualifiés, manœuvres, ouvriers spécialisés, ouvriers agricoles.

Malgré le contrôle de l'Oni, une proportion grandissante des entrées sur le territoire français se fait de manière irrégulière ou clandestine. Néanmoins, la majeure partie des clandestins sont alors régularisés (82% en 1968).

Au début des années 1970, l'Etat tente de contrôler cette immigration – elle est même suspendue à partir de 1975. A cette date, les étrangers étaient 3 442 000, ils passent ensuite à 4 310 000 en 1999, soit 7,4% de la population. Cette croissance est notamment due au regroupement familial et aux demandes d'asile, seule migration alors autorisée.

SOUS GROUPE 1 : Les travailleurs immigrés en France

a- Les travailleurs immigrés en France en 1971

De nombreux étrangers travaillent en France, notamment dans le bâtiment et les travaux publics, secteurs délaissés par la population active française. Une partie croissante de ces travailleurs est issue de l'immigration clandestine.

23 déc 1971 - 05m 29s

- Visionner les vidéos et compléter le tableau

Les immigrés en France en 1971

Pays ou régions d'origine des migrants

Raisons des migrations

Quelle est la qualification des migrants ?

Emplois occupés

Conditions de vie en France

b- Les travailleurs immigrés.

Les travailleurs algériens et portugais sont les plus nombreux en France dans les années 1960 et 1970. Ils travaillent principalement dans les secteurs primaire et secondaire.

Les travailleurs algériens en France 1969 - 05m 04s

Des travailleurs algériens débarquent à Marseille et sont contrôlés par la douane et la police. Leurs conditions d'emploi en France sont détaillées.

Les travailleurs portugais 20 sep 1966 - 03m 26s

Les immigrés portugais dans le village corrézien de Lissac-sur-Couze dans les années 1960.

- Visionner deux documentaires et remplir un tableau comparatif

	Les immigrés algériens	Les immigrés portugais
Date du documentaire		
Type de travail		
Conditions d'arrivée des migrants (légaux/illégaux ?)		
Régions de départ		
Raisons de la migration		
Hommes seuls ou famille ?		

SOUS GROUPE 2 : Les conditions de vie des immigrés.

L'arrivée de nombreux immigrés lors des Trente Glorieuses entraîne des difficultés de logement, dans un pays subissant déjà une grave crise du logement. Les immigrés se retrouvent souvent obligés de vivre dans des bidonvilles aux abords des grandes villes. En région parisienne, le plus important est celui de La Folie à Nanterre qui regroupe près de 10 000 personnes, essentiellement des travailleurs algériens. A Champigny-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, ce sont près de 10 000 Portugais qui vivent dans des conditions tout aussi dramatiques.

a- Les bidonvilles en France.

Les grandes villes françaises possèdent à leur périphérie des "bidonvilles" constitués de baraquements précaires, dont l'un des plus importants en France dans les années 60 est celui de Nanterre. 09 jan 1963 03m 12s

QUESTIONNAIRE :

- 1) Qu'est-ce qu'un bidonville ? Décrivez les habitations que vous y voyez (taille, matériaux de construction...)
- 2) Quelles sont les personnes qui habitent dans ces bidonvilles ? Pourquoi ?
- 3) D'après la vidéo, quelles sont les difficultés de vie rencontrées dans les bidonvilles ?
- 4) Quelle solution est proposée pour la disparition des bidonvilles en région parisienne ?

b- Le racisme en France au début des années 70.

- Reportage sur le climat autour du projet de loi contre le racisme.

A l'occasion de la discussion autour de ce projet de loi, ce reportage permet de faire un constat particulièrement édifiant sur les manifestations du racisme en France au début des années 70.

06 juin 1972 - 04m 24s

- Arrivée de la Marche des beurs à Paris

Le 3 décembre 1983, la Marche des beurs arrive à Paris, rejointe par 100 000 personnes qui manifestent entre Bastille et Montparnasse.

03 déc 1983 - 02m 20s

Questionnaire =

- 1) Pour quelle raison une loi punissant les propos racistes et la discrimination est-elle indispensable en France à cette époque ?
- 2) Quelles sont les discriminations que subissent les étrangers à cette époque ? Concernent-elles tous les étrangers ?
- 3) Quelles sont les raisons de la Marche ? Quelles sont les personnes qui en ont été à l'origine ?
- 4) Que change la Marche pour l'égalité et contre le racisme à la vision des Français sur l'immigration ?

SOUS GROUPE 3 = La politique de l'immigration en France

Préambule :

A partir de 1974, la politique d'immigration connaît un véritable tournant. La crise économique liée au premier choc pétrolier conduit le gouvernement Chirac à suspendre l'immigration vers la France et à fermer les frontières. Une véritable politique anti-immigration est alors mise en place. En 1977, Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs et des immigrés, instaure une « aide au retour » de 10 000 francs (le « million Stoléru »), qui est versée aux immigrés acceptant de rentrer définitivement dans leur pays d'origine. Puis, en 1980, la loi Bonnet – du nom du ministre de l'Intérieur – accroît les possibilités d'expulsion et de refoulement des étrangers. C'est notamment la « double peine » dont sont victimes les jeunes étrangers puisque, s'ils sont condamnés par la justice, ils peuvent aussi être expulsés de France.

L'élection de François Mitterrand en 1981 change la donne. Le nouveau président de la République veut présenter une autre politique vis-à-vis des immigrés. Il choisit de régulariser 130 000 étrangers en situation irrégulière, facilite le regroupement familial, supprime la loi Bonnet et l'aide au retour.

Néanmoins, cette politique généreuse connaît un revirement à partir de 1983. La montée du Front national et le retour des thématiques migratoires dans le discours politique conduisent les gouvernements Mauroy puis Fabius à durcir les contrôles et les vérifications d'identité afin de combattre l'immigration clandestine.

Les travailleurs immigrés de l'automobile font entendre leurs revendications lors des grandes grèves de Talbot et Renault en 1983 et 1984. Ils sont présentés comme des « moudjahidines » par le Premier ministre, Pierre Mauroy. Cette attitude contraste avec l'accueil très favorable fait aux jeunes issus de l'immigration qui manifestent lors de la Marche contre le racisme et pour l'égalité qui arrive le 3 décembre 1983 à Paris. Certains sont même reçus par le président de la République, François Mitterrand.

Les jeunes issus de l'immigration prennent conscience de leur importance et tentent de combattre le racisme et dénoncent les « ratonnades » dont sont victimes de nombreux étrangers notamment les Maghrébins. Parallèlement aux Marches (de 1983 et Convergence 84), ils créent de nombreuses associations qui portent leurs revendications. C'est le cas de la radio « Beur FM » créée par Nacer Kettane.

Depuis la fin des années 1980, la politique d'immigration des gouvernements français fluctue entre politique de régularisation – notamment pour lutter contre le travail clandestin – et politique répressive. La montée du Front national, parti politique portant des revendications clairement anti-immigrés, incite les autres partis politiques à se positionner sur ces thématiques.

Flora Maldant

a- La politique d'immigration en France de 1974 à 1983

29 juil 1983 - 03m 15s . A partir de 1974, l'immigration en France a été nettement freinée. En 1981, à son arrivée au pouvoir, la gauche lance une vaste opération de régularisation des clandestins. Mais les immigrés continuent de revendiquer l'amélioration de leurs droits.

Questionnaire :

- 1) Pourquoi la politique d'immigration du gouvernement change-t-elle à partir de 1974 ? Quelles sont les mesures proposées ?
- 2) Quelle est la mesure importante prise par François Mitterrand en 1981 ?
- 3) Quelle mesure avait été promise mais n'a pas été mise en place ?

b- BEUR FM

Des médias ou des institutions permettent de présenter une autre vision de l'immigration. En remplissant ce tableau, essayer de voir les différences :

Beur FM

Statut (établissement public, organisme privé) ?

Date de naissance

Type d'entreprise ou d'institution ?

Quels messages sur l'immigration sont diffusés par cet organisme ?

4) PROLONGEMENT POSSIBLE :

a- Les immigrés en France en 2005 22 sep 2005 - 01m 14s

Les résultats d'une étude de l'INSEE sur les immigrés en France sont détaillés.

Reprenez le tableau du sous groupe 1 et complétez-le

Les immigrés en France

Les immigrés en 1971

Les immigrés en 2005

Pays ou régions d'origine des migrants

Raisons des migrations

Quelle est la qualification des migrants ?

Emplois occupés

Conditions de vie en France

Suite à la synthèse réalisée grâce au tableau, rédigez une dizaine de lignes présentant l'évolution de l'immigration en France entre 1971 et 2005.

b- **Débat sur le droit de vote des étrangers en France** 10 oct 2002 - 02m 04s

Malgré l'extension du droit de vote aux citoyens européens pour les élections municipales et européennes, la possibilité de donner ce droit à l'ensemble des étrangers installés en France continue de susciter le débat.

Questionnaire :

Qui promet d'accorder le droit de vote aux étrangers ? A quelle date ? A quelle élection les étrangers pourront-ils voter ? La promesse de donner le droit de vote aux étrangers a-t-elle été tenue ? Pourquoi ? Qu'en est-il de la situation actuelle ?